

La Gazette du Couloumié

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE L'ARIÈGE • décembre 2019 - N° 60

Bonne année à tous

*Même à ceux...
qui ne le méritent pas*



LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Amis chasseurs, cette maison est la vôtre

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,

le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Tél. 05 61 65 04 02 • E-mail : fdc09@wanadoo.fr

www.chasse-nature-midipyrenees.fr/ariege

Examen du permis de chasser

Les prochains examens uniques pour 2020 sont prévus du 6 au 9 avril, du 2 au 4 juin, du 30 septembre au 2 octobre, du 2 au 4 décembre et du 21 au 23 décembre. Pensez à vous inscrire un mois et demi avant la date de l'examen pour pouvoir participer à la formation obligatoire. Attention le nombre de places est limité à 60 candidats par session.

FORMATION AU PIÉGEAGE

La prochaine session se déroulera les samedi 4 et dimanche 5 avril 2020.

Inscriptions dans les deux cas auprès du secrétariat de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège au

05 61 65 04 02 ou sur le site internet.

Une journée de rencontre des piégeurs se déroulera le samedi 16 mai 2020 au Sautel Informations et inscriptions auprès de Monsieur Michel Dedieu : 06 43 58 02 70 ou : michel.dedieu00@orange.fr

La Gazette
du Couloumié

Le taux de réussite de l'examen du permis de chasser est de 77,98 % pour l'année 2019

sommaire

EDITORIAL du Président Jean-Luc FERNANDEZ PAGE 1

TECHNIQUE

- Actualités sur la trichinellose du sanglier en Ariège PAGE 2
- Tableau de chasse sanglier à mi-saison PAGES 3 & 4
- Bilan des paramètres annuels de la reproduction chez les galliformes de montagne en 2019 PAGES 5 & 6
- Bilan des tableaux de chasse grand tétras et lagopède alpin pour la saison de chasse 2019 PAGE 7
- Caille des blés : résultats du suivi annuel 2019 PAGE 8
- Palombe : évolution de la population nicheuse PAGE 9

INTERVIEW de M. Damien DENAT, Président de l'ACCA de Seix PAGE 10

LIBRE EXPRESSION PAGE 11

INFORMATIONS PAGE 12

- Réforme de la chasse : bilan du permis national à 205 €
- L'AJAPAA va fêter ses 30 ans
- Chasse du grand tétras et du lagopède alpin : le combat continue

BRÈVES PAGES 12 & 13

- Chasse des corvidés : comment joindre l'utile à l'agréable
- Isard albinos à Oust
- Aigle royal tombé du nid

AGENDA PAGE 13

VALIDATION ANNUELLE DU PERMIS DE CHASSER

Elle se déroule dans les locaux de la Fédération de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 le vendredi.

Pour tout renseignement téléphonique, un numéro d'appel est à votre disposition de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 le :
05 61 65 85 45.

Vous pouvez profiter de votre venue à la Fédération pour nous communiquer votre adresse mail afin d'être destinataire de toutes les informations relatives à la chasse.

Photo couverture : Vautour fauve
Pierre MOURIÈRES - FDC 09

Magazine trimestriel
de la Fédération Départementale
des Chasseurs de l'Ariège
Le Couloumié, Labarre, 09000 FOIX
Tél. 05 61 65 04 02 - Fax 05 61 65 85 41
Directeur de la publication :
Jean-Luc FERNANDEZ
Créateur : Raymond BERNIÉ
Comité de rédaction :
Hélène BOMPART, Jean GUICHOU,
Laurent CHAYRON, Pascal FOSTY, Evelyn MARTY,
Pierre MOURIÈRES
Crédit photographique :
Fédération des Chasseurs
Conception et Impression :
IPS IMPRIMERIE, Saint-Jean de Verges (09)
Dépôt légal à parution
ISSN : 1621-4641
Commission paritaire en cours



Jean-Luc FERNANDEZ,
Président de la Fédération
Départementale

Aucun gibier ne vaut la vie d'un homme

Au lendemain du décès de l'un des nôtres, il me revient l'obligation de vous alerter sur l'impérieuse nécessité de respecter les règles les plus élémentaires de sécurité. Rien ne justifie certains errements à l'origine de drames terribles qui endeuillent le monde de la chasse et permettent bien sûr à nos opposants de vomir leur haine à notre rencontre.

Le Président national l'a clairement dit à chacun d'entre nous : ça suffit !

Le drame, le deuil, l'incompréhension, voire la colère pour des familles cruellement touchées auxquelles nous pensons en premier lieu. Au-delà, qui peut dire au fond de lui-même qu'il est ou a été toujours exempt de tout reproche. Je rappelle fermement à chaque président ou chef de battue qu'il doit donner chaque jour les consignes de sécurité et exiger en particulier ; le port d'un vêtement fluorescent, l'identification parfaite du gibier et de son environnement immédiat, le tir fichant, l'immobilité totale au poste au cours de la battue et bien sûr des armes systématiquement déchargées en dehors du poste, ce sont là, entre autres, des éléments essentiels.

Celui qui ne respecte pas ces consignes n'a rien à faire à la battue. Vous le savez, la chasse est aujourd'hui remise en cause par des adversaires toujours plus radicaux. Ils sont même encouragés par un parti politique et bien évidemment par certains médias mobilisés sous la bannière du véganisme, de la bientraitance animale ou du droit de l'animal.

De nombreux efforts collectifs ont été consentis et le nombre d'accidents a baissé considérablement ces dernières saisons. Restent les comportements individuels, difficiles à appréhender et à maîtriser au moment où le gibier tant désiré fait son apparition.

Je rappelle que nos techniciens se tiennent à votre disposition pour venir dans vos ACCCA(s) et équipes à votre convenance, afin de découvrir à l'aide d'un film pédagogique les bons comportements et les exemples à ne pas suivre et à méditer. De trop nombreuses structures n'ont pas encore fait appel à nous, n'hésitez pas à prendre contact avec votre Fédération. Une obligation, un devoir aujourd'hui, pensez-y... ou nous y penserons pour vous... !

La chasse-bashing, les insultes, les agressions et les dégradations sont aujourd'hui notre quotidien.

Prenons garde, même au cœur de nos villages, au fond de nos vallées, la population pourrait changer et son regard à notre rencontre pourrait évoluer... Il est indispensable de nous impliquer et d'être bien "visibles" dans la vie de nos villes et de nos villages. L'occasion peut nous en être donnée bientôt.

Ils sont également nombreux à penser que nos campagnes et nos montagnes sont un terrain de jeu où on peut se promener, ramasser pommes, champignons, noix et châtaignes et exclure sans état d'âme une des composantes essentielles du monde rural que sont les chasseurs.

Nous n'accepterons pas d'être chassés de chez nous car là où nous sommes nés, nous sommes aussi, pour la plupart d'entre nous, propriétaires et la pratique de l'exclusion si nécessaire nous devons et saurons en faire usage.

Je voudrais remercier sincèrement tous ceux qui se sont mobilisés le mercredi 23 octobre, devant la Préfecture à Foix. Certes c'était un jour de chasse, mais aux côtés d'autres associations du monde rural, il convenait d'être présents. Vous l'avez compris le temps est venu de durcir le ton face aux contraintes injustes initiées par certains qui n'hésitent pas à privilégier leur idéologie plutôt que l'intérêt général pour la mise en œuvre duquel ils sont missionnés et rétribués avec notre argent.

Au niveau national, une Assemblée Générale extraordinaire a donné un mandat clair au Président Schraen, au bureau et au conseil d'administration de la FNC (97 % des voix) pour négocier ou mener une action judiciaire si nécessaire pour ce qui concerne la réforme indispensable des règles et des sources de financement de l'indemnisation des dégâts de grands gibiers. Il est clair que nous ne pouvons, ni ne voulons plus être les seuls à payer. Chacun doit prendre sa part. Alors que nous ne chassons que sur 60 % des territoires, nous finançons pourtant 100 % des dégâts, y compris là où ne pouvons pas pratiquer et ce quelles qu'en soient les raisons : opposition éthique, chasse gardée peu chassée, propriétés de l'Etat, réserve nationale...

Au niveau départemental, la saison bat son plein. Bien qu'il soit trop tôt pour faire un bilan, je me félicite que dans l'ensemble le gibier ne manque pas et que le coût de la chasse soit toujours aussi abordable grâce à notre action commune. Il faut que cela dure.

En attendant, bonnes fêtes et excellente année à toutes et tous.

Le Président,
Jean-Luc FERNANDEZ

Actualités sur la trichinellose du sanglier en Ariège

Deux nouveaux cas de sangliers fortement infestés par *Trichinella* ont été détectés en novembre 2019 en Haute-Ariège, ils nous rappellent l'actualité de cette maladie. C'est aussi l'occasion de rappeler les principes de précaution à observer avant toute consommation de viande de sanglier.

L'homme se contamine en consommant de la viande de sanglier infesté.

Le ver parasite *Trichinella* est présent sous forme de larves dans tous les muscles d'un animal infesté. Chez celui-ci, la trichinellose est généralement sans signes cliniques : le sanglier même infesté présente tous les signes de la bonne santé.

Chez l'homme, par contre, la maladie peut s'exprimer après ingestion de viande contaminée avec une gravité avérée, pouvant même aboutir à l'hospitalisation.

Des sangliers infestés sont régulièrement dépistés en Ariège.

La figure n° 1 rappelle la succession assez régulière et de plus en plus rapprochée de cas de trichinellose recensés par le Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ariège (LVD 09).

Plus aggravant et encore confirmé par les deux cas de novembre 2019 est la très forte

concentration des larves dans les muscles, plus de 10 000 pour seulement 100 gr. de viande (figure n° 2).

La trichine du sanglier, *Trichinella britovi*, n'est pas détruite par le froid.

Seule espèce systématiquement retrouvée en Ariège, *Trichinella britovi* s'avère résistante à la congélation, incapable d'assainir les viandes infestées, tout comme la salaison. La cuisson rapide des morceaux nobles (filet, cuissot, côtes, long dorsal...) n'assure pas non plus l'assainissement.

Analyser systématiquement la langue et bien compléter la demande d'analyse.

Aucune fausse excuse possible pour le chasseur ariègeois car la Fédération des Chasseurs (FDC 09) assume en différents points du département la collecte des langues et finance en totalité le coût des analyses.

Il faut donc prélever la langue de chaque sanglier abattu (langue entière pour les sangliers de moins de 40 kg, au moins la moitié de la langue pour ceux plus lourds).

La fiche de demande d'analyse, largement diffusée (et disponible à la FDC 09 et au LVD 09) doit être remplie avec soin afin d'assurer la traçabilité maximale.

Doivent être impérativement mentionnés :

- la date et le lieu du tir,

- l'identification du sanglier (n° d'ordre ou a minima le sexe et le poids estimé ou pesé),
- la signature du détenteur de la carcasse.

Chaque carcasse doit être clairement identifiée : il est impératif de ne surtout pas mélanger lors de la découpe, des morceaux de sangliers différents.

Attendre le résultat d'analyse avant de consommer la viande.

Il est impératif de ne jamais consommer de la viande de sanglier tant que le résultat d'analyse négatif n'a pas été transmis.

Concrètement, eu égard au délai séparant la partie de chasse (puis le prélèvement de la langue) et le résultat du Laboratoire et pouvant parfois atteindre 4 à 5 jours (notamment pour les longs week-end), il est impératif de ne pas consommer de viande avant 5 jours après le tir.

S'assurer de la salubrité du sanglier avant tout don ou vente

Il est impératif de s'assurer que la viande de sanglier est saine d'abord par l'examen initial systématique du gibier et surtout par un résultat négatif à l'analyse trichinellose.

Ne pas le faire constitue une prise de risque inconsidérée vu la situation à risque du département de l'Ariège.

La responsabilité du chasseur ou de l'ACCA se trouverait pleinement engagée si d'aventure, des cas de trichinellose humaine étaient liés à un sanglier infesté, non contrôlé.

C'est tellement plus simple de prélever la langue !...

Dr. Vétérinaire Mylène LEMAIRE-MEYER

Dr. Vétérinaire Jean-Pierre ALZIEU

Laboratoire Vétérinaire Départemental de l'Ariège



Figure 1

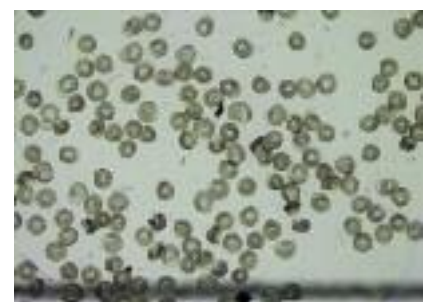


Figure 2

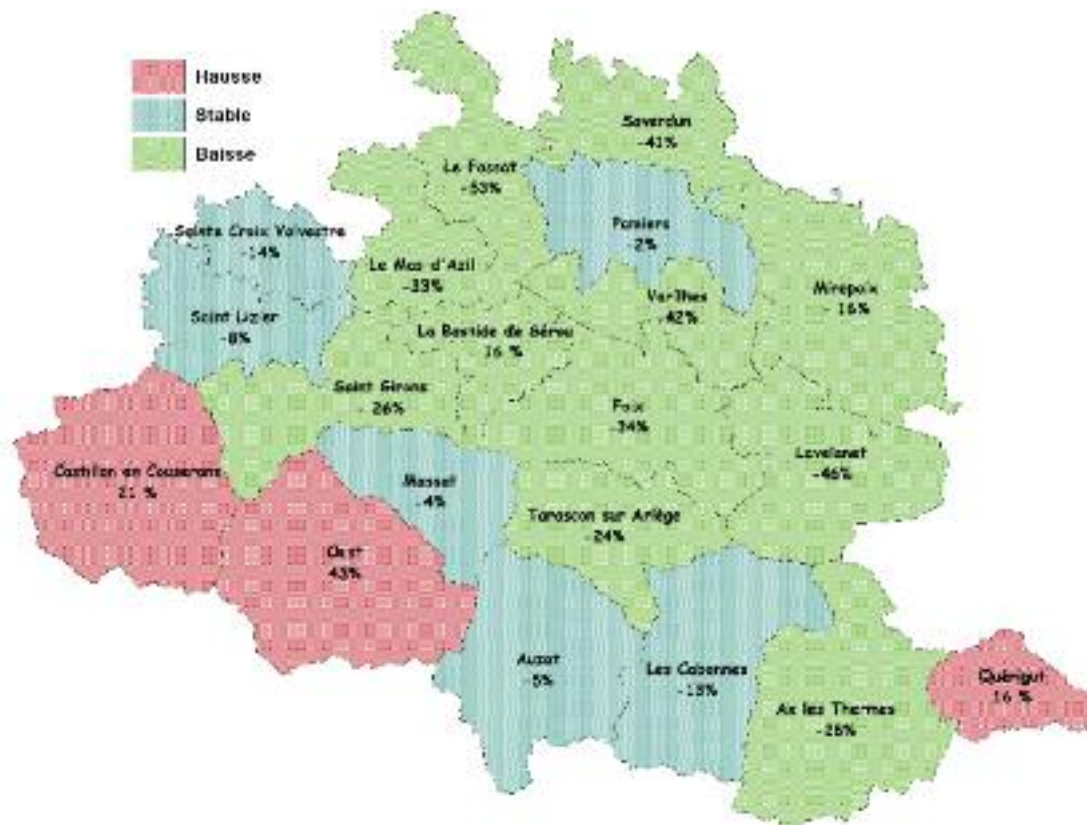
Tableau de chasse sanglier : vers une confirmation de la baisse de l'année dernière ?

Depuis trois ans maintenant la Fédération effectue un sondage à la mi saison pour suivre et tenter de pronostiquer le tableau de chasse sanglier de la saison en cours.

Le principe d'une enquête de "mi-saison" a donc été réédité sur l'ensemble du département. La totalité des cantons a été sondée sur la base des trois équipes par canton qui ont prélevé le plus de sangliers la saison précédente. 60 équipes ont ainsi été interrogées pour connaître leur tableau au 11 novembre. L'année dernière, le tableau de chasse départemental était en baisse de 19 %. Il succédait à une année record en 2017/2018 où il avait augmenté de 25 %.

Pour rappel, sur les onze dernières saisons nous avons connu tous les scénarios : des périodes de baisse que l'on a tendance à oublier mais qui ont duré pour certaines jusqu'à trois saisons successives de 2008 à 2011, des périodes d'augmentation surtout à partir de 2012. Le tableau le plus bas se situe en 2011 avec 4501 animaux, et le plus haut en 2017 avec 9416 sangliers prélevés. A la lumière de ces chiffres on constate que le résultat peut aller jusqu'à doubler ce qui correspond à la stratégie démographique de ces populations.

Evolution à mi-saison par canton du tableau de chasse sanglier



Que peut-on constater à la lecture de cette carte, sur les 20 cantons du département ?

- 3 cantons connaissent une hausse supérieure à 15 % (on considère qu'une hausse ou une baisse des prélèvements est significative à partir de 15 % de variation). Les deux cantons concernés par cette augmentation se situent en zone de montagne.

- 6 cantons voient leurs prélèvements stables par rapport à l'année précédente.
- 11 cantons ont un tableau de chasse en baisse. Ils se situent aussi bien en montagne qu'en plaine. Cette situation est nouvelle par rapport à l'année dernière où la baisse n'avait pas affecté la plaine.



UNE FIN DE SAISON DÉTERMINANTE ?

On note aujourd'hui deux scénarios bien distincts avec des cantons majoritairement en baisse et des cantons où les tableaux sont stables. Sur ces deux tendances on observe une continuité géographique. C'est à dire que lorsqu'un canton est en baisse son voisin l'est aussi. Quand cela est observé plusieurs fois on peut conclure que l'on est face à une tendance. En travaillant à l'échelle départementale on voit alors se dessiner des évolutions.

Il faut rester prudent et modeste en matière de pronostics car il ne faut pas négliger certains paramètres qui seuls ou ajoutés peuvent avoir une réelle incidence sur le tableau final. Il s'agit entre autres de :

- la météorologie
- l'enneigement en montagne
- la disponibilité alimentaire
- l'efficacité des chasseurs
- le nombre de chasseurs
- l'accès aux territoires

En effet, pour ce début de saison, le temps très sec et très chaud a peut-être influencé de manière significative le résultat des battues. Rendez-vous à la fermeture pour un bilan complet pour confirmation ou infirmation de cette piste.

	Au 15 novembre	Au 15 février
2016-2017	1115 (60 équipes)	7500 (247 équipes)
2017-2018	1401 (60 équipes)	9416 (247 équipes)
2018-2019	1343 (60 équipes)	7589 (247 équipes)
2019-2020	830 (60 équipes)	?

Tableau récapitulatif des prélèvements de sangliers en Ariège

Bilan des paramètres annuels de la reproduction chez le grand tétras, le lagopède alpin et la perdrix grise de montagne dans l'Ariège en 2019

Evelyn MARTY et Pierre MOURIERES

Avec la participation active des chasseurs de galliformes de montagne.

INTRODUCTION

Dans le but d'évaluer les paramètres annuels de la reproduction, le service technique de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège organise et encadre des opérations de dénombrement des populations de grand tétras, lagopède alpin et perdrix grise de montagne. Grâce au concours des chasseurs de galliformes de montagne, la quantité de travail de terrain représente une somme de près de 213 journées de travail. La participation des bénévoles à ces comptages est en nette augmentation cette année. Avec près de 200 chasseurs formés à ces techniques en 2019 et l'implication croissante de l'Amicale du Suivi du Petit Gibier de Montagne, il a été possible cette année de dénombrier des secteurs plus nombreux pour les trois espèces.

Ces dénombrements ont donc été réalisés cet été sur les Unités de Gestion Galliformes de Montagne du Massif de Tabe, du Massif du Trois Seigneurs, du Pays d'Aillou-Chioula-Pradel et du Massif du Castillonais pour le piémont des Pyrénées ariégeoises ; de la Haute Ariège Est et Ouest ; d'Auzat-Vicdessos et du Haut Salat pour la Haute Chaîne.

RESULTATS

LA PERDRIX GRISE DE MONTAGNE

Les dénombrements de perdrix grise de montagne ont débuté le 6 août et se sont poursuivis jusqu'au 7 septembre. 11 comptages ont été réalisés sur 9 sites.

Résultats des dénombrements de perdrix grises sur le Piémont.

LOCALISATION	Adultes	Jeunes	Indéterminés	TOTAL
Pays d'Aillou, Chioula, Pradel	14	46	227	287
Massif de Tabe	7	2	64	73

Résultats des dénombrements de perdrix grises sur la Haute chaîne

LOCALISATION	Adultes	Jeunes	Indéterminés	TOTAL
Haute Ariège Est	13	48	80	141
Haute Ariège ouest	13	59	10	82

Un effectif total de 583 perdrix a donc été dénombré.

Les densités mesurées sur ces Unités de Gestion zones où la pression d'échantillonnage est suffisante atteignent les 40 perdrix par km² ce qui dénote d'un succès de la reproduction bon à très bon en 2019 pour la perdrix grise de montagne.

LE LAGOPÈDE ALPIN

Les dénombrements de lagopèdes alpins ont débuté le 31 juillet et se sont poursuivis jusqu'au 16 août. 8 comptages ont été réalisés sur 7 sites.

Pour le calcul de l'Indice de Reproduction, seules les poules dont l'effectif de jeunes dans la nichée est connu ont été prises en compte.

Résultats des dénombrements de lagopèdes sur la Haute Chaîne

HAUTE CHAÎNE	Adultes	Jeunes	Indéterminés	Nichées complètes	Nichées complètes
Haute Ariège Est	7	15	0	4	0
Haute Ariège Ouest	20	16	0	6	0
Haut Salat	25	22	0	9	0
Auzat-Vicdessos	10	11	0	4	0
Total	62	64	0	23	0

Taille Moyenne des nichées : 2,78 (64/23)

Nombre de Jeunes par adulte : 1,03 (64/62)

Un important effort a été réalisé pour dénombrer cette espèce. Un effectif total de 126 lagopèdes alpins a été dénombré.

L'Indice de reproduction du lagopède alpin en haute chaîne centrale est très bon.



Poule de lagopède aux aguets - Photo FDC 09

LE GRAND TÉTRAS

Les dénombrements de grands tétras ont débuté le 2 août et se sont poursuivis jusqu'au 29 août. 24 comptages ont été réalisés sur 15 sites.

Le détail des observations figurent dans les tableaux suivants. Le calcul des paramètres annuels de la reproduction ont été réalisés en regroupant les secteurs selon leur localisation géographique (Piémont pyrénéen central et Haute Chaîne des Pyrénées centrale).



Poule de grand tétras prête à l'envol - Photo FDC 09

Le Piémont Central

Unité de gestion Piémont central	Mâles	Femelles	Jeunes	Nichées complètes	Tétras indéterminés	Nichées incomplètes
Massif de Tabe	1	3	4	2	0	1
Massif du Trois Seigneurs	5	4	5	1	1	1
Massif du Castillonais	6	2	5	3	1	1
Pradel-Montailou	5	2	5	2	2	0
Total	17	11	19	8	4	3

Pour le calcul de l'Indice de Reproduction seules les poules non suivées et celles dont l'effectif de jeunes dans la nichée est connu ont été prises en compte.

Taille Moyenne des nichées : 2 jeunes (16/8)

Proportion de poules suivées : 72 % (8/11)

Nombre de Jeunes par poule adulte (=Indice de la Reproduction) : 1,45 jeunes par poule (16/11)

En piémont des Pyrénées ariégeoises, l'Indice de Reproduction est bon.

La Haute Chaîne Centrale :

Unité de gestion Piémont central	Mâles	Femelles	Jeunes	Nichées complètes	Tétras indéterminés	Nichées incomplètes
Haute Ariège Ouest	12	12	28	10	1	1
Haute Ariège Est	0	2	6	2	0	0
Haut Salat	1	0	0	0	0	0
Total	13	14	34	12	1	1

Taille Moyenne des nichées : 2,6 jeunes (32/12)

Proportion de poules suivées : 85 % (12/14)

Nombre de Jeunes par poule adulte (=Indice de la Reproduction) : 2,2 jeunes par poule (32/14).

En haute chaîne des Pyrénées ariégeoises, l'Indice de Reproduction est très bon cette année.

En 2019, lors des dénombrements estivaux de grand tétras, 113 oiseaux ont été observés.

En conclusion on retiendra en 2019 :

- Une reproduction de la perdrix de montagne très bonne en piémont et haute chaîne
- Un très bon indice de la reproduction en haute chaîne pour le lagopède alpin.
- Une bonne reproduction pour le grand tétras en piémont et très bonne en haute chaîne



Bilan des tableaux de chasse grand tétras et lagopède alpin pour la saison de chasse 2019

La saison de chasse 2019 du petit gibier de montagne a été marquée par une suspension de l'arrêté de Madame la Préfète de l'Ariège par le tribunal administratif de Toulouse suite à la requête du Comité Ecologique Ariégeois. Malgré les très bons résultats des comptages du mois d'août dernier, de manière incompréhensible, la saison de chasse du grand tétras et du lagopède alpin s'est donc vue limitée à 4 jours cette saison, alors même que des quotas très insuffisants avaient été accordés.

Ce sont 8 lagopèdes alpins et 6 coqs de bruyère qui ont été prélevés dans les Pyrénées ariégeoises en 2019.

Unités de Gestion Piémont	Tableau de Chasse Lagopède alpin 2019	Tableau de Chasse Grand tétras 2019
2 - Castillonnais	0	0
3 - Arize	0	0
4 - Tabe	0	0
5 - Trois Seigneurs	0	2
6 - Pays d'Aillou	0	1
Total	0	3

Unités de Gestion Haute Chaîne	Tableau de Chasse Lagopède alpin 2019	Tableau de Chasse Grand tétras 2019
7 - Biros	0	0
8 - Haut Salat	4	1
9 - Vicdessos	0	0
10 - Haute Ariège Ouest	4	2
11 - Haute Ariège Est	0	0
12 - Donezan	0	0
Total	8	3

L'analyse des carnets de prélèvements est en cours. A ce jour, 70 % des carnets ont été traités, le tableau de chasse perdrix grise de montagne approche les 300 oiseaux pour les territoires hors domaniaux. Ce niveau de prélèvement confirme l'excellent succès de la reproduction de cette espèce enregistré cet été. Un état exhaustif des tableaux de chasse sera communiqué dès l'achèvement de l'analyse des carnets de prélèvements.



Un coq prélevé cette saison qui a fait l'objet comme il se doit de mesures et d'analyses - Photo FDC 09



Lagopède alpin - Photo Pierre MOURIÈRES - FDC 09

Caille des blés : résultats du suivi annuel 2019

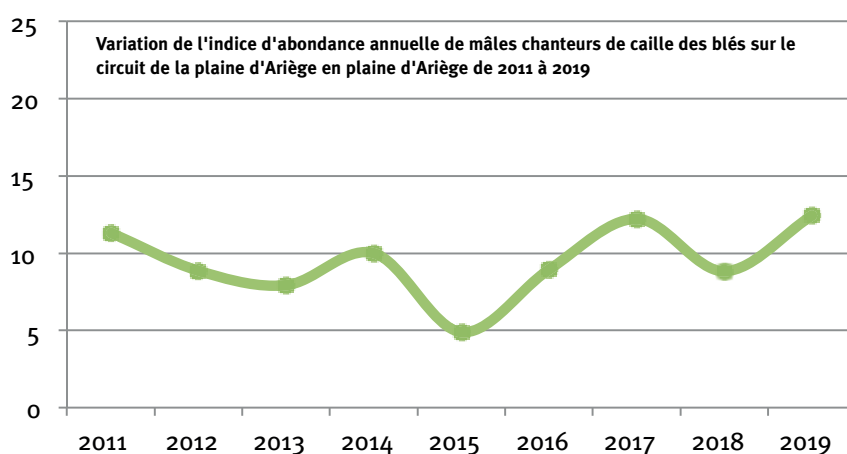
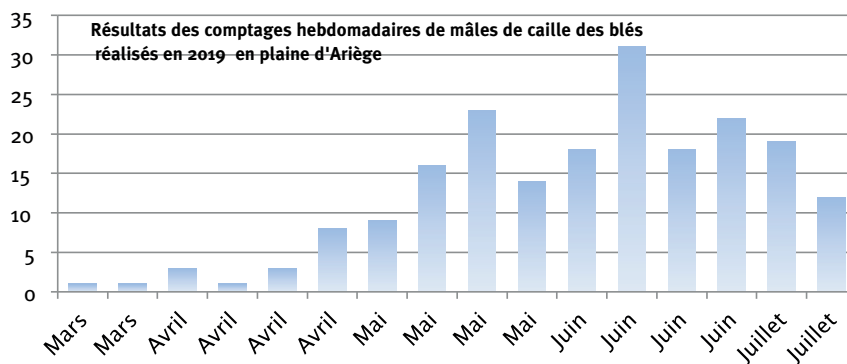
Depuis maintenant neuf ans, un travail qui vise à évaluer en Ariège, l'abondance des cailles des blés en période de reproduction, est effectué. A l'époque la basse vallée de l'Ariège avait été choisie car la réputation de cette région de notre département pour la caille est très ancienne. L'activité agricole orientée sur les céréales et la situation géographique offrent des conditions idéales pour ces migrateurs. Ces derniers débouchent de la vallée de haute Ariège et arrivent pour se reproduire en France et dans le reste de l'Europe du nord.

Le protocole simple consiste à comptabiliser les mâles chanteurs sur dix points d'écoute, chaque semaine, dès l'arrivée des premiers oiseaux et jusqu'au mois de juillet. A l'issue de ces séances, une moyenne du nombre de contacts par point d'écoute est faite, ce qui donne notre indice d'abondance annuel.

En 2019, les premières arrivées se situent au milieu du mois de mars. Le flux va rester faible pendant plus d'un mois. Fin avril les effectifs vont augmenter rapidement et culminer au milieu du mois de juin à un niveau très élevé avec un record le 13 juin avec 31 chanteurs recensés sur notre circuit.

L'indice d'abondance 2019 est le plus élevé depuis le début du suivi. Il fait suite à 3 années orientées à la hausse depuis le niveau très bas de 2015. Sachant que les effectifs de l'espèce sont fluctuants avec une tendance à la baisse depuis plusieurs décennies, ces quatre années plutôt positives sont encourageantes.

Les problèmes rencontrés par la caille sont multiples à l'échelle de sa répartition qui est très vaste. Sous nos latitudes, ils concernent principalement ses habitats et l'évolution de l'agriculture. Les chaumes disparaissent en effet rapidement après les moissons alors que c'est la période où les effectifs de cailles reproductrices sont les plus importants chez nous. Les réglementations visant à protéger les ressources en eau ou limiter le développement des plantes adventices sont les raisons de cette situation. Pour la plaine d'Ariège classée en zone vulnérable en raison de la présence de



nappes phréatiques importantes, les agriculteurs sont tenus d'implanter des cultures intermédiaires pour piéger les nitrates. Nous avons débuté cette année dans ce sens des essais d'implantation sans intervenir sur le sol afin d'épargner les nids et les très jeunes cailleteaux. Le principe vise à ensemercer la parcelle avant la moisson à l'aide d'un épandeur d'engrais. La semence (sarrasin, sorgho fourrager, pois, etc.) bénéficie, pendant

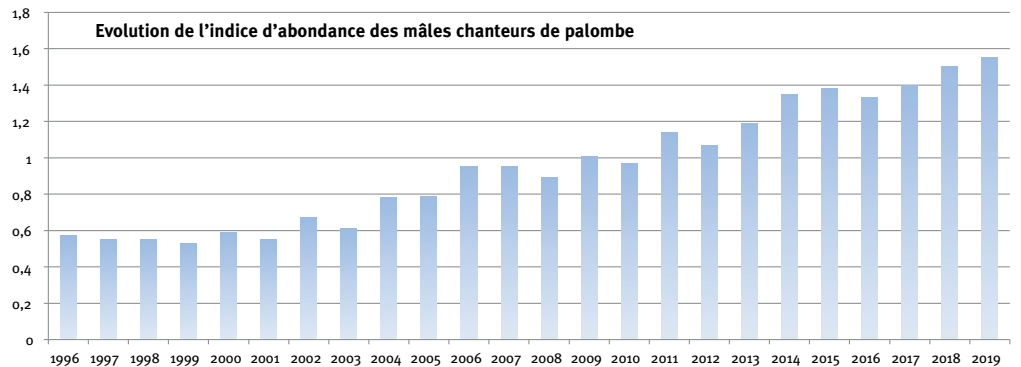
la germination, de l'ombre de la culture encore présente. Après la récolte, elle est alors déjà bien développée et bénéficie de toute la lumière pour croître rapidement et concurrencer les adventices qui ont le même cycle. Cette expérimentation réalisée dans le cadre d'Agrifaune avec la collaboration d'agriculteurs volontaires et de la chambre d'agriculture de l'Ariège sera reconduite et développée en 2020.



Cailleteau - Photo Gilles CALMONT - FDC 09

Palombe : évolution de la population nicheuse

Chacun d'entre vous a sans doute remarqué, ces toutes dernières années l'arrivée de la palombe dans nos agglomérations, au moment de la nidification. Nombre d'entre vous témoignent d'un nid présent sur les arbres de la place du village ou dans les jardins qui avoisinent les habitations. C'est en effet une suite logique à l'évolution de la population nicheuse de notre pays. C'est ce que révèlent les recensements réalisés par le monde de la chasse depuis plus de vingt ans en France. L'espèce prospère, tire parti de l'évolution des pratiques agricoles et des assolements, s'adapte à la présence de l'homme et à son impact sur l'environnement. Elle est ainsi devenue citadine autant que campagnarde, malgré la forte concurrence de deux autres espèces de la même famille : le pigeon biset domestique et la tourterelle turque. Preuve que tout est en constante évolution dans l'univers du vivant. En un peu plus de vingt ans, l'espèce a plus que doublé ses effectifs nicheurs et ce phénomène s'est même accentué depuis 2002. En tant que gestionnaire de l'espèce, réjouissons-nous de cette évolution tout en gardant un œil sur la problématique dégâts aux cultures qui commence à se poser notamment en période des semis.



Palombe - Photo Dominique GEST - FNC



Cette évolution vers la présence permanente de l'espèce sur nos territoires influence bien sûr grandement son "intérêt cynégétique". Sa chasse est désormais possible sur de nombreux territoires du département dès l'ouverture générale et permet aussi de jolis tableaux.

la période de migration qui était par le passé attendue avec impatience garde bien sûr tout son attrait pour les adeptes du tir au vol ou en palombières mais une nouvelle chasse à la palombe est née.

Damien DÉNAT

Président de l'ACCA de SEIX

FDC 09 : pouvez vous nous présenter les points forts et les points faibles de l'ACCA de Seix ?

Damien Denat : pour résumer, on peut dire comme point fort que l'ACCA de Seix dispose d'un grand territoire avec presque 6000 hectares et avec un plan de chasse important. Le point faible c'est la facture que nous devons acquitter chaque année pour pouvoir payer les domaniaux. Sachant que si nous avons des cartes trop chères cela deviendrait difficile de recruter de jeunes chasseurs. Pour essayer de résoudre cette équation compliquée, nous avons mis en place cette année une carte découverte à 150 euros. Par ce dispositif nous souhaitons attirer de nouveaux chasseurs.

FDC 09 : comment se porte le gibier sur votre ACCA ?

Damien Denat : nous avons des soucis avec l'isard qui est en forte baisse. Nous héritons d'une situation où depuis toujours la présence de l'isard sur notre territoire est conditionnée à la proximité avec la réserve du Valier. Cela n'est pas un bon système car quand la réserve "baisse" nous nous n'avons presque plus rien. Il faut réinstaller de façon pérenne des chevrées sur notre territoire de chasse pour sortir de cette impasse. Pour le sanglier, par contre la situation est bonne et nous avons réussi à trouver une solution pour ce qui concerne la gestion de l'ancienne réserve de l'ACCA qui était toujours source de conflits.

FDC 09 : quelles sont vos relations avec les sociétés voisines ?

Damien Denat : nous venons de mettre en place une entente avec une équipe de sanglier d'Oust. De toute façon l'avenir est là. Il nous faut nous associer avec d'autres équipes sinon demain nous allons dans "le mur". Si je regarde autour de nous, petit à petit nombre d'ACCA(s) et d'équipes s'y mettent. Aulus et Ercé, Sentenac et Alos, Cou-



Damien Denat et ses chiens : une équipe bien affûtée - Photo famille DENAT

flens et Oust. Les choses se mettent en place. De même, si une équipe a besoin de "déborder" les gens s'appellent, alors qu'avant sur ce type de situation on était davantage dans le conflit. Nous allons vers des relations nettement plus apaisées. Nous avons un différend avec Sentenac d'Oust à propos d'un territoire et une solution a pu être trouvée. Nous essayons aussi d'avoir un bon relationnel avec les autres utilisateurs de la nature. Nous sommes sur une commune assez touristique avec des chemins d'interprétation. J'avertis donc l'office du tourisme, chaque fois que l'on chasse sur ces zones, surtout en période de vacances scolaires, afin que l'information circule et que chacun agisse en conséquence. Il en va de même pour l'ours, quand il est présent dans la chasse, il faut en parler afin d'éviter qu'il y ait un accident. Certes toutes ces évolutions ne se font pas sans certaines crispations mais les lignes bougent et la chasse va de l'avant.

FDC 09 : y a-t-il un point particulier que vous souhaiteriez aborder ?

Damien Denat : Je suis assez inquiet car j'ai reçu un courrier l'ASPAS, association vo-

lontairement anti chasse, qui milite sur ma commune pour que les gens nous empêchent de chasser. Si on rentre dans ces logiques là on peut nous aussi interdire l'accès de nos terres à toute personne du moment qu'elle ne fait pas partie du monde de la chasse. Ce n'est pas comme cela que l'on va favoriser le vivre ensemble.

FDC 09 : comment voyez-vous l'avenir ?

Damien Denat : cela fait deux ans que je suis Président de l'ACCA et je trouve qu'il y a des points encourageants. Nous sommes partis sur un modèle économique avec différentes actions, ventes de cartes, de bagues, de la venaison, ouverture vers d'autres équipes. Ceci devrait nous permettre d'être plus sereins quant à notre capacité à pouvoir payer les domaniaux chaque année. J'aimerais bien aussi pouvoir mettre en place la chasse à l'arc en tir d'été sur la commune. Je sais que cela pourrait nous amener d'autres chasseurs et cela véhiculerait une image plus naturelle de l'acte de chasse. Même si parfois c'est difficile, j'ai remarqué que quand on va vers les gens, qu'on leur explique les choses, pourquoi on les fait, les choses avancent.

Les verts nous pompent l'air

*En cette période de fêtes, certains le disent avec des fleurs.
Si vous connaissez l'air, dites le leur en chanson...*



Foules sentimentales

*Oh là là la vie en vert
Des verts toujours plus verts
Ils nous promettent à tous l'enfer
Ils veulent casser et tout défaire
Aïe, ils nous font croire
Que le bonheur c'est devoir
Leur donner tous les pouvoirs
Décider pour nous pauvres poires
car*

*Foules sentimentales
Ayons soif d'idéal
Attirées par des passions si belles
Que des choses si naturelles
Foules sentimentales
Il faut voir comme ils vous parlent
Comme ils nous parlent*

*Il se dégage
Qu'ils sont toujours pleins de rage
A agresser le gavage
Et sans oublier les élevages
Ils nous infligent
Des piques qui nous titillent
On nous prend faut pas déconner pour demeurés
Pour tarés alors qu'on est
Des*

*Foules sentimentales
Ayons soif d'idéal
Attirées par des passions si belles
Que des choses si naturelles
Foules sentimentales
Il faut voir comme ils vous parlent
Comme ils nous parlent*

*A nous tous les chasseurs
A nous tous pauvres veneurs
Et bien sûr tous les piègeurs
Ils ne feront même pas peur
La haine dégagent
Pour que toujours ils enragent
Pour demain nos enfants sages
Il faut écrire une page*

*Foules sentimentales
Ayons soif d'idéal
Attirées par des passions si belles
Que des choses si naturelles
Foules sentimentales
Il faut voir comme ils vous parlent
Comme ils nous parlent*

Jean GUICHOU

Réforme de la chasse : bilan du permis national à 205 €

Suite à l'entrée en application de la réforme du permis de chasser, 2623 validations nationales à 205 € ont été effectuées auprès de la Fédération contre 237, pour la saison dernière, soit 11 fois plus (son coût était alors de 403,28 €).

Conséquence de l'engouement pour le permis national, la Fédération enregistre 2984 cotisations départementales grand gibier de moins. En effet, il n'y a pas de cotisation "grand gibier" pour le permis national.

Le nombre de validations départementales est passé de 5717 à 2820 du fait de la disparition des permis bi-départementaux et du succès du permis national.

Les validations temporaires (3 et 9 jours) ne rencontrent plus le succès des années précédentes. On en compte 50 au 3 décembre 2019 contre 338 en 2018/2019.

Le nombre de nouveaux chasseurs reste stable.

A suivre...

L'AJAPAA va fêter ses 30 ans

L'Association Joseph Artigues des Piégeurs Agréés de l'Ariège fêtera ses 30 ans, à l'occasion de son Assemblée Générale, le dimanche 29 mars 2020 à la salle des fêtes des PUJOLS. Ce temps fort de l'association sera l'occasion d'honorer "les anciens" piégeurs qui sont à l'origine de sa création. Cette journée sera à n'en point douter riche en partage et en souvenirs.

Chasse du grand tétras et du lagopède alpin Le combat continue

A deux semaines seulement de l'ouverture de la chasse du gibier de montagne, le Directeur Départemental des Territoires, lors de la CDCFS du 12 septembre, a annoncé que sur ordre du ministère, la chasse des galliformes de montagne ne serait pas autorisée cette saison. Le Président SCHRAEN a alors interpellé la Ministre qui lui a indiqué ne pas être informée. Face à la colère des Fédérations Départementales concernées, le ministère, également alerté par les Préfets sur le risque de trouble, a revu sa position : lors d'une seconde réunion de la CDCFS le 23 septembre, il a été décidé par l'administration un ridicule quota de 19 grands tétras (avec arrêt de la chasse au dixième oiseau prélevé) et 24 lagopèdes alpins.

Comme on pouvait s'y attendre, le Comité Ecologique Ariégeois a attaqué en référé l'arrêt fixant les quotas de prélèvements de grand tétras et de lagopède alpin pour 2019/2020. Le Tribunal Administratif de Toulouse a tranché le 7 octobre dernier et cassé l'arrêt. La chasse de ces oiseaux a donc aussitôt été suspendue. Nos collègues des Hautes Pyrénées également attaqués, ont eux eu gain de cause.

A l'appel du Président Fernandez, face la façon inacceptable de traiter les dossiers chasse, la Fédération a participé à la grande mobilisation du 23 octobre à Foix à laquelle vous avez été nombreux à prendre part, aux côtés des agriculteurs et des acteurs du monde rural.

Stupéfiant !!

A ce jour les chasseurs qui ont prélevé des oiseaux le mercredi 9 octobre, alors que la chasse n'était pas encore suspendue, ont été convoqués et entendus par l'ONCFS en qualité de "suspects"... Le Président de la Fédération a exigé à être également entendu.

BRÈVES

Chasse des corvidés : comment joindre l'utile à l'agréable

Dominique GEST - FNC



La corneille noire et le corbeau freux font partie intégrante du paysage de nos campagnes. Ils ne sont pas toujours pour autant partout les bienvenus. En effet, ils sont à l'origine de dégâts tant aux cultures (semis et récolte), aux bétails et volailles, qu'à l'avifaune (œufs et poussins).

Classés gibiers, ils sont régulés par certains chasseurs qui se sont spécialisés dans cette pratique encore peu répandue dans notre département. Sans rentrer dans les détails, la méthode utilisée consiste à installer sur un site soigneusement choisi et ce avant le lever du jour, un affût et des appelants artificiels. A l'arrivée d'un groupe d'oiseaux, l'attrait de cette chasse réside dans le fait que les occasions de tirs sont nombreuses. Les chasseurs prennent donc du plaisir, tout en rendant service. A l'heure où le petit gibier est parfois difficile à débusquer, cette chasse peut en effet constituer une alternative plaisante et utile.

Monsieur Alain PAGLIARINO est l'un d'entre eux. Il est un véritablement passionné et, fort d'une solide expérience, connaît toutes les astuces en la matière. Il est souvent sollicité et intervenu récemment à Mirepoix. Il se propose également de former ceux que "l'aventure corvidés" tenterait.

Si tel est votre cas, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fédération qui vous mettra en relation avec lui.

Isard albinos à Oust

Après une belle approche dans les montagnes d'Oust (vallée d'Angouls), Guillaume SENTENAC a prélevé un isard atypique. Il s'était bien sûr assuré qu'il s'agissait bien d'un mâle. Celui-ci présentait un pelage atypique, partiellement albinos. Félicitations à ce jeune chasseur passionné de chasse à l'isard.



Photo famille SENTENAC

Aigle royal tombé du nid

En 2019, la Fédération a recueilli une vingtaine d'oiseaux blessés qu'elle a confié au domaine des oiseaux. Ainsi un aiglon royal de 60 jours a été découvert par un promeneur au pied d'une falaise sur la commune de Moulis. L'oiseau a été transféré au domaine des oiseaux à Mazères pour y être examiné. Le diagnostic a révélé une fracture du poignet (radius et ulna). L'aiglon a été transporté à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse où il a été opéré. Après un mois de soins intensifs, le rapace a été rapatrié pour un séjour de 2 mois au domaine des oiseaux afin d'entamer sa ré-

éducation au vol et à la chasse, sous la surveillance de Thomas et Pauline.

Le 17 septembre 2019, peu avant le lâcher, Christian ITTY de l'association BECOT et la Fédération ont bagué et équipé le rapace d'une balise GPS. Peu avant midi, sur l'aire des parapentes de Moulis, c'était le grand envol.

Le suivi GPS montre que l'oiseau a quitté Moulis pour l'Espagne dans les montagnes aragonaise avant de revenir sur le sud de l'Andorre et la Catalogne. Souhaitons lui bon vol et bonne chasse !



BREVET DE MEUTES SUR RENARD, CHEVREUIL, LIÈVRE ET SANGLIER

Sainte Croix Volvestre les 10, 11 et 12 janvier 2020
Contact : Jérôme BAYLE : 06 73 69 12 24
ou jerome.bayle.8@wanadoo.fr

CONCOURS DE L'AFACCC 09/31

Lièvre (concours qualificatif) :

Carla Bayle les 1er et 2 février 2020
Contact: Roland SEPOLD : 06 30 31 99 32
ou sepold.roland@orange.fr

Sanglier:

Mercenac les 28, 29 février et 1er mars 2020
Contact : Jérôme BAYLE : 06 73 69 12 24
ou jerome.bayle.8@wanadoo.fr

BREVETS DU GIC DE L'ARIZE

Samedi 7 mars 2020 : brevet local chiens courants
Rendez-vous : salle des fêtes de Camarade (Lézères)
Contact : Roland GAYCHET : 06 87 10 23 98
ou rolandgaychet@yahoo.fr

CHASSE À COURRE SUR SANGLIER À PRAT BONREPAUX ET LES COMMUNES VOISINES

Elle sera organisée, comme chaque année, en fin de saison de chasse. Que les organisateurs et les ACCA(s) qui mettent à disposition leurs territoires soient ici encore remerciés.

Contact : Michel CAMOU : 06 30 37 37 06

Photo FDC 09





DURABLE

BIODIVERSITÉ, LA RÉGION OCCITANIE S'ENGAGE

La biodiversité, un patrimoine naturel à préserver. L'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée accueille plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. La Région fait de la préservation de la biodiversité une priorité par des actes concrets : soutien à la gestion et à la création de Réserves Naturelles Régionales, aide aux actions de reconquête des trames vertes et bleues, maintien de la nature ordinaire qui structure nos paysages, financement des actions des Parcs Naturels Régionaux.

**C'EST EN NOUS, C'EST ICI
OCCITANIE**

laregion.fr 

